

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de COLY-SAINT-AMAND, se sont réunis salle du Conseil Municipal de SAINT-AMAND DE COLY sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **26 novembre 2025**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : 15, Votants : 18

**PRÉSENTS** : M. BREUIL J-L., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., M. DELPIT M., Mme LAJUGIE Y., MAGNE A-P., M. NOUET M., Mme CHASSAIGNE E., Mme DE VIDO M-P ; M. VALADE R. ; M. HAMELIN J., Mme RENAUDIE N., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., Mme LASSERRE M., M. BARCONNIERE D.

**EXCUSÉ(E)S**: M. BARJOT V. ; M. DELPIT G., Mme LAJOINIE S., CESSAC J-B.

M. CESSAC Jean-Baptiste a donné procuration à Mme LASSERRE Martine.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Mme ROULLAND-BERTHELOT S. est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1/Personnel communal : point sur le recrutement / les remplacements
- 2/Bilan de la rencontre avec l'architecte concernant l'aire d'accueil cyclotouristes
- 3/Ecocycle
- 4/Réflexion vœux et repas fin d'année, cadeaux des aînés
- 5/Point sur le chauffage au séchoir à tabac
- 6/ Divers

Les différents points à l'ordre du jour pourront être abordés dans le désordre.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 04 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

### 1/ Point personnel communal

Depuis le 18 novembre, l'agent technique qui remplace l'agent parti fin octobre est en fonction. De bons retours pour l'instant.

À partir du 05 janvier, une ATSEM sera remplacée pour une durée de 6 mois, à la suite d'une opération chirurgicale programmée. Un contrat à durée déterminée a été signé pour le remplacement de cette ATSEM.

### 2/ Bilan de la rencontre avec l'architecte concernant l'aire d'accueil cyclotouristes

Consultation en cours. Les plans sont approuvés.

### 3/Rencontre Ecocycle

Une rencontre est programmée le 10 décembre 2025 à 14h, dans leurs locaux.

### 4/ Vœux et repas de fin d'année, cadeaux des aînés

Les dates retenues sont :

- Le 16/01/2026 pour les vœux du Maire
- Le 15/02/2026 pour le repas des aînés

Proposition du Conseil Municipal de se retrouver le 30/01/2026 à la Table de Jean. Demander des propositions de menus.

Cadeau des aînés (+ de 65 ans) ne pouvant pas se rendre au repas : budget alloué par personne : 23€. Se référer à la liste électorale + résidence principale – établir les critères d'éligibilité.

## **5/ Chauffage séchoir à tabac**

Plusieurs pannes successives détectées. Devis en cours.

## **6/ Divers**

Point voirie :

Mortefond, Allée de Chazelle (prévoir une butte)

Drouille : tout est ok.

Prévoir et réfléchir au remplacement du revêtement de sol de la cour de l'école. Se renseigner sur les subventions potentielles et réfléchir à la façon d'enlever le goudron pour le remplacer. Réflexion pour le revêtement de la MAM.

Etude des différentes propositions.

MAM : un préavis de démission a été reçu par une employée de la MAM. Une annonce sera passée sur les réseaux sociaux de la Mairie pour information.

Prix du terrain vendu à M. HAMELIN Jean sis parcelle UY B454 pour y exercer une activité économique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal acte le prix de 12.000€ TTC.

Lecture du courrier reçu de Condat Papers dans lequel les communes alentours sont sollicitées afin de maintenir les Papeteries de Condat en activité. Lecture des statuts de l'association. L'adhésion est de 250€. Le Conseil Municipal accepte de verser cette somme en soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

**OBSERVATIONS**

**Le Maire,**

**Signatures du Conseil**

**V. GEOFFROID**